

**AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

AVIS PUBLIC, est par la présente donnée par le soussigné, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le **lundi 18 novembre 2024 à 18 h 30**.

Au cours de cette séance, seront pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Non-adhésion de la Municipalité de Saint-Chrysostome – Schéma de couverture de risque incendie de la MRC du Haut-Saint-Laurent
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire

Donné à Saint-Chrysostome, ce 14 novembre 2024.



Jessy Létourneau
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Jessy Létourneau, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Chrysostome certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été affiché entre 9h et 16h le 14 novembre 2024 sur le site internet de la municipalité au www.mun-sc.ca onglets *Services aux citoyens / Greffe et administration / Avis public* et sur le babillard de l'Hôtel de Ville.

En foi de quoi je donne ce certificat le 14 novembre 2024.



Jessy Létourneau
Directeur général et greffier-trésorier